

Mise à jour du 15/04/2023

Les présentes conditions générales de vente (CGV) visent à définir les relations contractuelles entre Rêve à Soie et le client et les conditions applicables à toute commande de produit ou de prestation auprès de Rêve à Soie, par un client personne morale ou un client personne physique

Elles expriment l'intégralité des obligations du client, ainsi que de celles de Rêve à Soie. Rêve à Soie se réserve le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le client.

Ces conditions générales de vente prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Rêve à Soie et notamment les éventuelles conditions générales d'achat du client.

Toute commande d'un produit ou d'une prestation implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente.

La protection des données à caractère personnel des clients et usagers de Rêve à Soie et les conditions de leur utilisation sont consultables sur <https://reveasoie.fr/politique-protection-donnees-personnelles/>

Le présent document regroupe :

Article 1. [Les CGV applicables pour une prestation loisir vendue à un client personne physique](#)

Article 2. [Les CGV applicables pour une prestation de formation professionnelle à un client personne physique](#)

Article 3. [Les CGV applicables pour une prestation de formation professionnelle à un client personne morale](#)

Article 4. [Les CGV applicables pour un produit de livre numérique vendu à un client personne morale ou personne physique](#)

Article 1. Conditions générales de vente pour une prestation loisir vendue à un client personne physique

Article 1.1. Définition des prestations

Rêve à Soie propose des prestations de cours et stages de couture et modélisme de mode à destination d'un client personne physique, dont les différentes formules sont présentées sur son site internet www.reveasoie.fr

Les prestations proposées dans le cadre des Prestations loisir sont :

- Prestation de cours ou stage loisir en présentiel : Cette prestation consiste en la participation des ateliers animés par le professeur et ayant lieu aux dates, horaires et lieux précisé dans le descriptif du cours ou stage. Le programme ainsi que les éventuelles limites de prestation sont aussi détaillés dans le descriptif. Les stages peuvent être achetés à l'unité. Les cours peuvent être aussi achetés à l'unité sauf mention contraire dans le descriptif auquel cas ils nécessitent l'achat préalable d'un produit crédit-forfait de cours loisir pour financer l'achat du cours.
- Prestation crédit-forfait de cours loisir : Cette prestation consiste en un forfait d'un certain montant (indiqué sur le produit forfait acheté) et permet de financer une prestation de cours ou stage loisir en présentiel d'une durée indicative (sous réserve du prix spécifique de la prestation effectivement commandée).

Article 1.2. Précision sur le statut du client personne physique

Le client garantit avoir la capacité juridique pour contracter valablement les prestations proposées par Rêve à Soie

Article 1.3. Commandes

Les commandes de prestations loisir se font exclusivement via le site internet www.reveasoie.fr

Toute commande d'une prestation loisir vaut acceptation par le client de son descriptif détaillé y inclus les éventuelles limitations, prérequis, catégorie cible de client, précisés dans le descriptif de la prestation.

Crise COVID-19 : Pour les produits cours ou stage présentiel, le client accepte aussi les conditions sanitaires et restrictions applicables liées au protocole sanitaire en vigueur à la date du cours ou stage. Celles-ci pouvant avoir évolué depuis sa commande, le client reconnaît se tenir informé des évolutions réglementaires en la matière.

Pour les produits à nombre de places limité, les inscriptions sont établies par ordre d'arrivée des commandes et dans la limite des places disponibles.

Les commandes ne sont considérées comme validées qu'une fois le paiement de la commande reçu et encaissé.

Article 1.4. Tarifs

Les tarifs en vigueur des prestations sont indiqués sur le site internet dans le descriptif de chaque prestation.

Rêve à Soie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix indiqués sont des prix TTC en Euro tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix de vente.

Sauf mention contraire dans descriptif de la prestation, l'achat des fournitures, tissus, patrons, et autres ressources nécessaires, restent à la charge du client selon les informations qui seront fournies dans la confirmation de commande.

Article 1.5. Modalités de règlement

Les modes de paiement acceptés sont :

- Par carte bancaire (via le service sécurisé Monetico proposé par le site au moment du paiement), sous réserve d'un règlement valide dans l'heure suivant la commande
- Par virement bancaire, sous réserve d'un virement reçu sous 4 jours calendaires maximum et au minimum 4 jours avant la date de la prestation achetée. Le RIB à utiliser pour le virement est indiqué sur le mail de commande en attente de règlement envoyé automatiquement au client.

Le client peut aussi utiliser un crédit-forfait de cours préalablement acheté ou issu d'une annulation d'une autre prestation.

Article 1.6. Droit de rétractation

Les Prestations de cours ou stage loisir en présentiel dispensés par Rêve à Soie constituent une prestation de services de loisir fournie à une date ou selon une périodicité déterminée par application des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation. En conséquence, le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 121-19 du Code de la consommation.

Pour les Prestations crédit-forfait de cours loisir, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter du paiement de sa commande pour se rétracter en adressant un courrier recommandé à Rêve à Soie (Adresse disponible à la rubrique « [Informations légales](#) » du site internet). Ce droit de rétractation n'est valable que si aucune réservation de cours ou stage n'a été effectuée avec le crédit-forfait.

Article 1.7. Annulation du fait du client

Les commandes de prestations loisir ne sont ni remboursables, ni cessibles.

Le client peut annuler une prestation de cours ou stage loisir en présentiel dans les conditions suivantes :

- annulation à effectuer exclusivement par le client lui-même directement dans son espace personnel sur le site www.reveasoie.fr et via le bouton « annuler » proposé dans le détail de chaque prestation commandée (via le calendrier). Les demandes d'annulation envoyées par mail ou tout autre moyen de communication (téléphone, réseaux sociaux) ne sont pas recevables.

- jusqu'à 7 jours calendaires avant le début de la prestation, l'annulation donne lieu à la création d'un avoir personnel et non cessible d'un montant de 100% de la prestation, valable un an, et disponible sous forme d'un crédit-forfait de cours dans son espace personnel
- si l'annulation a lieu à moins de 7 jours calendaires avant le début de la prestation, l'annulation donne lieu à la création d'un avoir personnel et non cessible d'un montant de 50% de la prestation, valable un an, et disponible sous forme d'un crédit-forfait de cours dans son espace personnel. Les autres 50% valent frais d'annulation tardive et sont non remboursables.
- Toutefois, si la commande a été financée par l'utilisation d'un crédit-forfait, l'annulation ne donne pas lieu à la création d'un avoir mais ce même crédit forfait est recredité du montant (50% ou 100% selon les modalités ci-dessus) sans changement de sa date de validité.

Dans les cas de force majeure, les frais d'annulation tardives peuvent être réduits, uniquement sur production d'un justificatif et uniquement si la prestation a fait tout de même l'objet d'une annulation par le client sur le site.

Crise COVID-19 : Font partie des cas considérés comme force majeure les arrêts de travail, les obligations d'isolement ou confinement COVID-19 dûment justifiés par justificatif médical ou de la CPAM.

Toute prestation de cours ou stage loisir en présentiel non annulée avant le démarrage de la prestation reste due intégralement.

Article 1.8. Annulation du fait de Rêve à Soie

En cas d'obligation d'annuler une prestation de cours ou stage loisir en présentiel, Rêve à Soie prévient le client au plus tôt. Notamment un taux de remplissage d'un cours ou d'un stage inférieur ou égal à 70% peut donner lieu à une annulation sans autre justification.

Cette annulation donne lieu, sous 7 jours, à la création d'un avoir personnel et non cessible d'un montant de 100% de la prestation, valable un an, et disponible sous forme d'un crédit-forfait de cours dans son espace personnel.

Toutefois, dans le cas où la prestation a été réglée par Carte Bancaire ou Virement, le client peut demander un remboursement. En cas de règlement par Carte Bancaire, Rêve à Soie procède alors, sous 7 jours calendaires, au recrédit sur la carte utilisée pour le règlement. En cas de règlement par virement, il appartient au client de fournir un RIB valide aux mêmes noms et adresse que les informations fournies lors de la commande.

Dans tous les cas, l'annulation par Rêve à Soie ne donne droit à aucune indemnité compensatrice d'aucune sorte vis-à-vis du client et Rêve à Soie ne saurait être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences de cette annulation pour le client.

Article 1.9. Matériel

Tout le matériel (livres, machines, mobilier, petit matériel de traçage, etc.) mis à disposition du client, ou de la personne consommant la prestation de service achetée par le client, dans le cadre des prestations loisir par Rêve à Soie reste la propriété de Rêve à Soie ou de ses partenaires.

ARTICLE 1.10. Responsabilités

Les cours ou stage loisir en présentiel impliquent la participation active du client, ou de la personne consommant la prestation de service achetée par le client. Ce dernier accepte de se montrer vigilant et de se soumettre aux consignes d'utilisation et de sécurité de la personne animant le cours, pour le bon déroulement du cours.

Le client, ou la personne consommant la prestation de service achetée par le client, accepte aussi de suivre et respecter les directives pédagogiques de la personne animant le cours ou stage et reconnaît que le cours ou stage n'est soumis qu'à une obligation de moyens, est limité à la durée de prestation achetée, et sous réserve que le client suive les directives fournies.

En cas de refus du client, ou de la personne consommant la prestation de service achetée par le client, de suivre ces directives, la personne animant le stage peut refuser de poursuivre la prestation et procéder à son annulation. Dans ce cas les conditions d'annulation avec remboursement sont celles Article 1.8 et ne donnent notamment droit à aucune compensation ni aucun remboursement immédiat sur place.

Rêve à Soie ne pourra pas être tenu pour responsable des dommages causés au client, ou la personne consommant la prestation de service achetée par le client, ou à ses biens durant un cours ou stage.

Article 1.11. Assurance

La société Rêve à Soie a souscrit auprès d'une compagnie solvable un contrat d'assurance de responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires pouvant lui incomber.

La responsabilité de Rêve à Soie ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel mis à disposition du client durant la prestation.

De son côté, le client, ou la personne consommant la prestation de service achetée par le client d'une Prestation loisir en présentiel, est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers ou tous dégâts causés aux installations des ateliers, de son propre fait, pendant la prestation.

Crise COVID-19 : en participant à un cours ou stage présentiel sur un lieu physique le client déclare qu'à sa connaissance lui ou de la personne consommant la prestation de service achetée, n'est pas porteur du virus COVID-19, ne présente aucun symptôme du virus et n'a pas été déclaré cas contact. Au cas où il serait déclaré positif dans les 7 jours suivant un cours ou un stage, le client ou de la personne consommant la prestation de service achetée s'engage à prévenir Rêve à Soie dans les plus brefs délais

Article 1.12. Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Tous les supports écrits utilisés et mis à disposition des élèves durant les prestations loisir sont soumis à droit d'auteur et propriété de Rêve à Soie ou de ses partenaires avec lesquels Rêve à Soie a signé un contrat de cession ou d'usage de droits en bonne et due forme.

De ce fait, durant les cours ou stages présentiels :

- Il est strictement interdit de filmer ou enregistrer tout ou partie des cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie.
- Il est strictement interdit de prendre en photo les supports de cours utilisés durant les cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie, et ce y inclus pour les besoins de ses notes personnelles.
- Le client ou la personne consommant la prestation de service achetée est autorisé à prendre des photos de ses modèles en cours de réalisation dans la limite du respect de la réglementation sur le droit à l'image des autres participants aux cours.
- Le client ou la personne consommant la prestation de service achetée est autorisé de prendre des notes sur les éléments pédagogiques enseignés :
 - Toutefois l'usage des informations transmises est limité à un usage strictement personnel
 - Il est notamment interdit de publier ces notes sous toute forme que ce soit.

Article 1.13. Protection des données personnelles

Depuis le 25 mai 2018, Rêve à Soie a mis en place une politique de protection des données personnelles conformément à la RGPD, qui est entretenue et régulièrement mise à jour. Cette politique peut être consultée à la page [politique de protection des données personnelles](#)

Article 1.14. Droit à l'image

Sauf désaccord explicite préalable du client, Rêve à Soie est autorisé à prendre des photos des modèles réalisés et à les exploiter sur différents médias, à condition soit que le client ne soit pas identifiable sur la photo, soit d'avoir obtenu préalablement son autorisation écrite pour cette exploitation.

Article 1.15. Relation client et service après-vente

En cas de demande d'informations et de réclamation, le client peut contacter Rêve à Soie :

- par email, pour les prestations loisir : contact@reveasoie.fr
- par téléphone : +33 (0) 9 80 80 75 70
- par courrier : 50 rue d'Amblainvilliers – 91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Article 1.16. Médiation et règlement des litiges

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le client d'une Prestation loisir, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

- SAS Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie - 01800 Saint Jean de Niost. site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, email : contact@sasmediationsolution-conso.fr
- La plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Evry sera seul compétent pour régler le litige.

Article 2. Conditions générales de vente pour une prestation de formation professionnelle vendue à un client personne physique

NB : cet article des CGV ne s'applique que pour le cas d'un financement personnel et notamment ne s'appliquent pas aux formations financées par le Compte Personnel de Formation, qui sont régies par les CGU du CPF consultables à la page <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Article 2.1. Objet

Rêve à Soie propose des prestations de formation professionnelle à destination d'un client personne physique.

Les prestations proposées sont :

- Prestation de formation professionnelle sur catalogue dont les cursus sont présentés sur son site internet www.reveasoie.fr. Elles peuvent être selon des modalités
 - à distance : cursus de formation accessible via une plateforme de formation à distance avec suivi pédagogique.
 - mixte : cursus de formation mélangeant des modalités de cours présentiel et du contenu accessible via une plateforme de formation à distance avec suivi pédagogique.
 - présentiel : cursus de formation selon des modalités en présentiel uniquement.
- Prestation de formation professionnelle sur devis personnalisé. Elles sont toujours selon des modalités en présentiel uniquement.

Article 2.2. Précision sur le statut du client personne physique

Le client garantit avoir la capacité juridique pour contracter valablement les prestations proposées par Rêve à Soie

Le client atteste que sa démarche de besoin en formation professionnelle est en lien avec ses objectifs professionnels et son activité professionnelle actuelle ou en projet, et qu'à ce titre il a le statut de professionnel au sens du Code du travail et du Code du commerce et non de consommateur au sens du Code de la consommation.

Article 2.3. Candidature pour les formations sur catalogue

Les formations professionnelles sur catalogue sont soumises à un processus de candidature dont le déroulé et les critères sont détaillés dans les informations précontractuelles de chaque cursus.

Le client est informé dans les 30 jours suivant sa candidature de la réponse donnée à celle-ci, sous réserve qu'il ait tenu les délais demandés quant aux différentes étapes du processus de candidature.

Article 2.4. Elaboration d'un devis

Si le client souhaite une formation hors catalogue, il en fait la demande auprès de Rêve à Soie via le formulaire de contact <https://reveasoie.fr/contacts-formation-pro/>

Si Rêve à Soie est en mesure de lui proposer un programme de formation en adéquation avec son besoin en formation, et à la suite d'un entretien de positionnement, Rêve à Soie élabore un devis personnalisé, valable 15 jours.

Le client est informé que, malgré l'élaboration d'un devis, une session de formation ne peut être garantie que maximum 30 jours avant le démarrage de la formation, notamment en fonction du nombre de stagiaires inscrits.

Pour accepter le devis, le client doit le renvoyer daté et signé avec la mention « Bon pour accord »

Article 2.5. Contractualisation

Pour les formations professionnelles sur catalogue dont la candidature du client a été validée, et pour les formations professionnelles sur devis dont le devis a été accepté par le client avant son expiration, Rêve à Soie envoie au client :

- un contrat de prestation de service de formation professionnelle en application des dispositions de l'article L. 6353-1 du Code du travail, incluant en annexe le programme de formation. Cet envoi peut être dématérialisé et soumis à signature électronique.
- Les présentes CGV que le client est tenu d'accepter explicitement
- L'information relative au règlement intérieur présentiel et/ou à distance applicable à la formation durant toute la durée du contrat, qu'il peut consulter à la page <https://reveasoie.fr/reglement-interieur-formation-pro/>
- Un formulaire de rétractation
- Crise COVID-19 : Pour les formations ayant au moins une partie en présentiel, le client accepte aussi les conditions sanitaires et restrictions applicables liées au protocole sanitaire en vigueur à la date du cours ou stage. Celles-ci pouvant avoir évolué depuis sa commande, le client reconnaît se tenir informé des évolutions réglementaires en la matière.

Le client s'engage renvoyer le contrat signé sous 7 jours calendaires maximum et au moins 30 jours avant le démarrage de la prestation. A défaut de signature dans ces délais, son inscription sera automatiquement annulée et ne pourra donner lieu à aucun dédommagement de la part de Rêve à Soie

Une fois le contrat signé, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. A l'issue de ce délai, le client doit :

- effectuer sans délais le règlement d'un acompte de 30% du montant total de la formation
- régler la commande des éventuels supports de cours numériques requis.

A défaut, son inscription sera automatiquement annulée et ne pourra donner lieu à aucun dédommagement de la part de Rêve à Soie.

Seuls les dossiers complets au sens d'un contrat signé accompagné d'un règlement de l'acompte et de la commande des éventuels supports de cours numériques requis valent inscription définitive en formation.

Article 2.6. Tarifs

Les tarifs en vigueur des prestations sur catalogue sont indiqués sur le site internet dans le descriptif de chaque prestation. Les tarifs en vigueur des prestations sur devis sont précisés dans le devis.

Rêve à Soie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix indiqués exonérés de TVA (article 261 4-4a du CGI), du fait du statut de professionnel du client (cf. Article 2.2)

Sauf mention contraire dans le contrat de formation, l'achat du matériel indiqué en pré-requis de formation, des fournitures, tissus, impression de patrons, et autres ressources nécessaires au suivi de la formation, restent à la charge du stagiaire selon les informations qui seront fournies dans le programme de formation ou dans le devis.

Article 2.7. Paiement des acomptes intermédiaires et du solde de la formation

Les modalités de paiement des acomptes intermédiaires et du solde de la formation sont précisées dans le contrat de formation.

Les montants prévus sont exigibles sans délai aux dates définies au contrat, et le solde de la formation est exigible au jour de la fin de la formation.

Article 2.8. Modalités de règlement

Les modes de paiement acceptés sont :

- Pour l'acompte initial uniquement : Par carte bancaire (via le service sécurisé Monetico proposé par le site au moment du paiement), sous réserve d'un règlement valide dans l'heure suivant la commande
- Pour tous les règlements : Par virement bancaire, sous réserve d'un virement reçu sous 4 jours calendaires maximum et au minimum 4 jours avant la date de la prestation achetée. Le RIB à utiliser pour le virement est indiqué sur le mail de commande en attente de règlement envoyé automatiquement au client.

Tout règlement donne lieu à envoi d'une facture acquittée.

Article 2.9. Gestion des impayés

En cas d'impayé :

- Une indemnité forfaitaire de retard pour frais de recouvrement de 40 euros est immédiatement due (du fait du statut de professionnel du client tel qu'exposé à l'Article 2.2)
- Une mise en demeure est adressée au client par mail et des intérêts légaux de retard sont appliqués sur la base de 3 fois le taux légal en vigueur.
- La formation et/ou les accès aux contenus à distance sont immédiatement suspendus sans préavis, de manière temporaire puis définitive (voir le Règlement Intérieur)

Sans réponse à la mise en demeure, Rêve à Soie se réserve le droit de faire appel à une société de recouvrement de créances

Article 2.10. Matériel

En cas de modalités totales ou partielles en présentiel, tout le matériel (livres, machines, mobilier, petit matériel de traçage, etc.) mis à disposition du client, dans le cadre des prestations de formation professionnelle par Rêve à Soie reste la propriété de Rêve à Soie ou de ses partenaires.

Une liste du matériel nécessaire au bon suivi de chaque cursus de formation est indiqué dans les pré-requis de chaque programme de formation.

Article 2.11. Assurance

La société Rêve à Soie a souscrit auprès d'une compagnie solvable un contrat d'assurance de responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires pouvant lui incomber.

La responsabilité de Rêve à Soie ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel mis à disposition du client durant la prestation.

De son côté, le client est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle ou professionnelle, le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers ou tous dégâts causés aux installations du centre de formation, de son propre fait, pendant la prestation.

Crise COVID-19 : en participant à formation incluant du présentiel sur un lieu physique le client déclare qu'à sa connaissance lui ou de la personne consommant la prestation de service achetée, n'est pas porteur du virus COVID-19, ne présente aucun symptôme du virus et n'a pas été déclaré cas contact. Au cas où il serait déclaré positif dans les 7 jours suivant un cours ou un stage, le client ou de la personne consommant la prestation de service achetée s'engage à prévenir Rêve à Soie dans les plus brefs délais

Article 2.12. Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Tous les supports écrits utilisés et mis à disposition des élèves durant les prestations de formation professionnelle en présentiel sont soumis à droit d'auteur et propriété de Rêve à Soie ou de ses partenaires avec lesquels Rêve à Soie a signé un contrat de cession ou d'usage de droits en bonne et due forme.

De ce fait, durant les cours ou stages présentiels :

- Il est strictement interdit de filmer ou enregistrer tout ou partie des cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie.
- Il est strictement interdit de prendre en photo les supports de cours utilisés durant les cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie, et ce y inclus pour les besoins de ses notes personnelles.
- Le client est autorisé à prendre des photos de ses modèles en cours de réalisation dans la limite du respect de la réglementation sur le droit à l'image des autres participants aux cours.
- Le client est autorisé de prendre des notes sur les éléments pédagogiques enseignés :
 - Toutefois l'usage des informations transmises est limité à un usage strictement personnel
 - Il est notamment interdit de publier ces notes sous toute forme que ce soit.

Article 2.13. Protection des données personnelles

Depuis le 25 mai 2018, Rêve à Soie a mis en place une politique de protection des données personnelles conformément à la RGPD, qui est entretenue et régulièrement mise à jour. Cette politique peut être consultée à la page [politique de protection des données personnelles](#)

Article 2.14. Droit à l'image

Sauf désaccord explicite préalable du client, Rêve à Soie est autorisé à prendre des photos des modèles réalisés et à les exploiter sur différents médias, à

condition soit que le client ne soit pas identifiable sur la photo, soit d'avoir obtenu préalablement son autorisation écrite pour cette exploitation.

Article 2.15. Relation client et service après-vente

En cas de demande d'informations et de réclamation, le client peut contacter Rêve à Soie :

- par email : formation.reveasoie@artesane.com
- par téléphone : +33 (0) 9 80 80 75 70
- par courrier : 50 rue d'Amblainvilliers – 91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Article 2.16. Médiation et règlement des litiges

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le client d'une Prestation loisir, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

- SAS Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie - 01800 Saint Jean de Niois. site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, email : contact@sasmediationsolution-conso.fr
- La plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Evry sera seul compétent pour régler le litige.

Article 3. Conditions générales de vente pour une prestation de formation professionnelle vendue à un client personne morale

Article 3.1. Objet

Rêve à Soie propose des prestations de formation professionnelle à destination d'un client personne morale en vue de former un stagiaire personne physique.

Les prestations proposées sont :

- Prestation de formation professionnelle sur catalogue dont les cursus sont présentés sur son site internet www.reveasoie.fr. Elles peuvent être selon des modalités
 - à distance : cursus de formation accessible via une plateforme de formation à distance avec suivi pédagogique.
 - mixte : cursus de formation mélangeant des modalités de cours présentiel et du contenu accessible via une plateforme de formation à distance avec suivi pédagogique.
 - présentiel : cursus de formation selon des modalités en présentiel uniquement.
- Prestation de formation professionnelle sur devis personnalisé. Elles sont toujours selon des modalités en présentiel uniquement.

Article 3.2. Candidature pour les formations sur catalogue

Les formations professionnelles sur catalogue sont soumises à un processus de candidature dont le déroulé et les critères sont détaillés dans les informations précontractuelles de chaque cursus.

Le client est informé dans les 30 jours suivant la candidature du futur stagiaire de la réponse donnée à celle-ci, sous réserve que le futur stagiaire ait tenu les délais demandés quant aux différentes étapes du processus de candidature.

Article 3.3. Elaboration d'un devis

En cas de validation de la candidature du futur stagiaire, Rêve à Soie élabore un devis pour le client, valable 15 jours.

Le client est informé que, malgré l'élaboration d'un devis, une session de formation ne peut être garantie que maximum 30 jours avant le démarrage de la formation, notamment en fonction du nombre de stagiaires inscrits.

Pour accepter le devis, le client doit :

- le renvoyer signé par une personne habilitée à engager la personne morale du client, avec la mention « Bon pour accord »
- fournir un bon de commande avec notamment les informations de facturation
- effectuer, sous 30 jours calendaires, le règlement d'un acompte minimum de 25% du montant total de la formation, par virement

Article 3.4. Contractualisation

A réception du devis signé, du bon de commande et de l'acompte, Rêve à Soie envoie au client :

- Une convention de formation professionnelle en application des dispositions de l'article L. 6353-1du Code du travail, incluant en annexe le programme de formation. Cet envoi peut être dématérialisé et soumis à signature électronique.
- Les présentes CGV que le client est tenu d'accepter explicitement
- L'information relative au règlement intérieur présentiel et/ou à distance applicable à la formation durant toute la durée du contrat, qu'il peut consulter à la page <https://reveasoie.fr/reglement-interieur-formation-pro/> et qu'il est tenu de communiquer au futur stagiaire.

Le client s'engage renvoyer le contrat signé sous 7 jours calendaires maximum et au moins 30 jours avant le démarrage de la prestation. A défaut de signature dans ces délais, l'inscription du stagiaire sera automatiquement annulée et ne pourra donner lieu à aucun dédommagement de la part de Rêve à Soie

Article 3.5. Tarifs

Les tarifs en vigueur pour les prestations de formation professionnelle sont précisés dans le devis et valables uniquement pendant la durée de validité du devis.

Rêve à Soie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix indiqués exonérés de TVA (article 261 4-4a du CGI).

Sauf mention contraire dans le contrat de formation, l'achat du matériel indiqué en prérequis de formation, des fournitures, tissus, impression de patrons, et autres ressources nécessaires au suivi de la formation, restent à la charge du stagiaire selon les informations qui seront fournies dans le programme de formation ou dans le devis.

Article 3.6. Paiement des acomptes intermédiaires et du solde de la formation

Les modalités de paiement des acomptes intermédiaires et du solde de la formation sont précisées dans le contrat de formation.

Les factures sont établies pour un paiement maximum sous 30 jours calendaires à date d'établissement de facture.

Article 3.7. Modalités de règlement

Les règlements sont à effectuer par virement bancaire exclusivement. Les coordonnées bancaires à utiliser pour le virement sont mentionnées sur la facture.

Article 3.8. Gestion des impayés

En cas d'impayé :

- Une indemnité forfaitaire de retard pour frais de recouvrement de 40 euros est immédiatement due
- Une mise en demeure est adressée au client par mail et des intérêts légaux de retard sont appliqué sur la base de 3 fois le taux légal en vigueur.
- La formation et/ou les accès aux contenus à distance du stagiaire sont immédiatement suspendus sans préavis, de manière temporaire puis définitive (voir le Règlement Intérieur)

Sans réponse à la mise en demeure, Rêve à Soie se réserve le droit de faire appel à une société de recouvrement de créances

Article 3.9. Matériel

En cas de modalités totales ou partielles en présentiel, tout le matériel (livres, machines, mobilier, petit matériel de traçage, etc.) mis à disposition du stagiaire, dans le cadre des prestations de formation professionnelle par Rêve à Soie reste la propriété de Rêve à Soie ou de ses partenaires.

Une liste du matériel nécessaire au bon suivi de chaque cursus de formation par le stagiaire est indiqué dans les prérequis de chaque programme de formation.

Article 3.10. Assurance

La société Rêve à Soie a souscrit auprès d'une compagnie solvable un contrat d'assurance de responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires pouvant lui incomber.

La responsabilité de Rêve à Soie ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel mis à disposition du stagiaire durant la prestation.

De son côté, le client est invité à s'assurer auprès du stagiaire qu'il a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle ou professionnelle, le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers ou tous dégâts causés aux installations du centre de formation, de son propre fait, pendant la prestation.

Crise COVID-19 : en participant à formation incluant du présentiel sur un lieu physique le client déclare qu'à sa connaissance lui ou de la personne consommant la prestation de service achetée, n'est pas porteur du virus COVID-19, ne présente aucun symptôme du virus et n'a pas été déclaré cas contact. Au cas où il serait déclaré positif dans les 7 jours suivant un cours ou un stage, le stagiaire s'engage à prévenir Rêve à Soie dans les plus brefs délais

Article 3.11. Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Tous les supports écrits utilisés et mis à disposition des élèves durant les prestations de formation professionnelle en présentiel sont soumis à droit d'auteur et propriété de Rêve à Soie ou de ses partenaires avec lesquels Rêve à Soie a signé un contrat de cession ou d'usage de droits en bonne et due forme.

De ce fait, durant les cours ou stages présentiels :

- Il est strictement interdit de filmer ou enregistrer tout ou partie des cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie.
- Il est strictement interdit de prendre en photo les supports de cours utilisés durant les cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie, et ce y inclus pour les besoins de ses notes personnelles.
- Le stagiaire est autorisé à prendre des photos de ses modèles en cours de réalisation dans la limite du respect de la réglementation sur le droit à l'image des autres participants aux cours.
- Le stagiaire est autorisé de prendre des notes sur les éléments pédagogiques enseignés :
 - Toutefois l'usage des informations transmises est limité à un usage strictement personnel
 - Il est notamment interdit de publier ces notes sous toute forme que ce soit.

Article 3.12. Protection des données personnelles

Depuis le 25 mai 2018, Rêve à Soie a mis en place une politique de protection des données personnelles conformément à la RGPD, qui est entretenue et régulièrement mise à jour. Cette politique peut être consultée à la page [politique de protection des données personnelles](#)

Notamment il appartient au client d'informer le stagiaire que Rêve à Soie est amené, afin de justifier du suivi et de l'assiduité du stagiaire auprès du client, à lui communiquer tout ou partie des données suivantes :

- Éléments de réponses au questionnaire de candidature pour formation professionnelle du stagiaire notamment projet professionnel et objectifs de formation dans le cadre de son parcours professionnel ;
- Éléments nécessaires au traitement de la candidature et au suivi administratif de l'élève, tels que son nom, son prénom, ses coordonnées, ou tout autre élément utile à ce suivi communiqué par l'élève sur demande de l'organisme Rêve à Soie
- Éléments de connexion sur la plate-forme de formation professionnelle à distance du stagiaire (adresse IP, temps et heure de connexion par écran) ;
- Éléments d'assiduité de formation professionnelle du stagiaire.

Article 3.13. Droit à l'image

Sauf désaccord explicite préalable du client et/ou du stagiaire, Rêve à Soie est autorisé à prendre des photos des modèles réalisés et à les exploiter sur différents médias, à condition soit que le client ne soit pas identifiable sur la photo, soit d'avoir obtenu préalablement son autorisation écrite pour cette exploitation.

Article 3.14. Relation client et service après-vente

En cas de demande d'informations et de réclamation, le client peut contacter Rêve à Soie :

- par email : formation.reveasoie@artesan.com
- par téléphone : +33 (0) 9 80 80 75 70
- par courrier : 50 rue d'Amblainvilliers – 91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Article 3.15. Règlement des litiges

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Evry sera seul compétent pour régler le litige.

Article 4. Conditions générales de vente pour un produit livre numérique vendu à un client personnelle morale ou personne physique

Article 4.1. Définition des produits

Pour certaines prestations de formation professionnelle, l'achat de supports de cours au format livre numérique ou package de livres numériques est obligatoire pour valider l'inscription du stagiaire.

Le produit « livre numérique » consiste en un livre au format numérique ou un package de livres numériques dont le client achète les droits sur le site Rêve à Soie et qui est ensuite téléchargeable soit directement sur le site Rêve à Soie soit via des instructions de téléchargement sur un site partenaire.

Article 4.2. Commandes

Toute commande d'un produit vaut acceptation par le client de son contenu, y inclus le descriptif détaillé de chaque produit acheté.

Les commandes ne sont considérées comme validées qu'une fois le paiement de la commande reçu et encaissé.

Article 4.3. Tarifs

Les tarifs en vigueur des produits sont indiqués sur le site internet dans le descriptif de chaque produit.

Rêve à Soie se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix indiqués sont des prix TTC en Euro tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix de vente.

Article 4.4. Modalités de paiement

Les modes de paiement acceptés sont :

- Par carte bancaire (via le service sécurisé Monetico proposé par le site au moment du paiement), sous réserve d'un règlement valide dans l'heure suivant la commande
- Par virement bancaire, sous réserve d'un virement reçu sous 4 jours calendaires maximum et au minimum 4 jours avant la date de la prestation achetée. Le RIB à utiliser pour le virement est indiqué sur le mail de commande en attente de règlement envoyé automatiquement au client.

Article 4.5. Droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter du paiement de sa commande pour se rétracter en adressant un courrier recommandé à Rêve à Soie (Adresse disponible à la rubrique « Informations légales » du site)

Pour les produits « livre numérique », ce droit de rétractation n'est valable que si Rêve à Soie n'a pas encore envoyé au client le lien de téléchargement du livre numérique. Une fois le lien envoyé, le client renonce expressément à son droit de rétractation.

Article 4.6. Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Par arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne, il est rappelé au client que la revente d'un livre numérique est rigoureusement interdite sans autorisation des ayants droits et donc passible de poursuite au titre du droit d'auteur.

Article 4.7. Protection des données personnelles

Depuis le 25 mai 2018, Rêve à Soie a mis en place une politique de protection des données personnelles conformément à la RGPD, qui est entretenue et régulièrement mise à jour. Cette politique peut être consultée à la page [politique de protection des données personnelles](#)

Article 4.8. Relation client et service après-vente

En cas de demande d'informations et de réclamation, le client peut contacter Rêve à Soie :

- par email : contact@reveasoie.fr
- par téléphone : +33 (0) 9 80 80 75 70
- par courrier : 50 rue d'Amblainvilliers – 91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Article 4.9. Médiation et règlement des litiges

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le client d'une Prestation loisir,

sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

- SAS Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie - 01800 Saint Jean de Niost. site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, email : contact@sasmediationsolution-conso.fr
- La plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odri/>

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Evry sera seul compétent pour régler le litige.